

LES INSIGNES DU 5ème RIAOM

Les régiments interarmes d'Outre-mer (RIAOM) sont de création relativement récente mais ils ont reçu le drapeau et les traditions de régiments plus anciens, en l'occurrence le 5e RIAOM est l'héritier des 5e RIMa et 5e RIC ayant existé avant lui, mais aussi celui du Bataillon somali.

I - Filiation du 5e RIC⁽¹⁾

Le 5e RIMa a été créé le 1er mars 1890 à Cherbourg par dédoublement du 1er RIMa. Devenu 5e RIC, le 1er janvier 1901, il vient tenir garnison à Lyon en 1912. A la fin de la guerre qu'il termine avec trois citations à l'ordre de l'Armée et la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre, il est en occupation en Allemagne où il est dissous le 1er janvier 1924.

Le 5e RIC est reconstitué le 2 septembre 1939 à la mobilisation en Ve Région militaire pour la 6e DIC. Le 16 avril 1940, il devient 5e RIC mixte sénégalais puis il est dissous en juillet de la même année.

Le 5e RIC est reformé en 1945, en Indochine, avec le Corps léger d'intervention constitué l'année précédente à Ceylan. Cette formation comprenant les éléments venant du commando Ponchardier et chargée de missions spéciales, sera également désignée sous le nom de 5e BPIC (Bataillon parachutiste d'infanterie coloniale). In fine, ce bataillon donnera naissance, le 30 juin 1946, au 2e BCCP (Bataillon colonial de commandos parachutistes).

Le 1er décembre 1953, le Bataillon de marche N°3 de l'AOF, alors en Indochine, devient Bataillon de marche du 5e RIC puis, le 1er mars 1955, 5e BIC. Il quitte l'Indochine pour le Mali (région du Seno) où il deviendra le 25e BIMA, le 30 novembre 1958.

Le 1er décembre 1955, avait été créé à Kali (Sénégal), le 5e RIAOM par changement d'appellation du 2e RCIA (Régiment colonial inter-armes). Il sera dissous le 15 novembre 1962.

La 1ère Compagnie du 5e RIMa est créée le 1er mars 1963, à Chartres, comme Compagnie subdivisionnaire de l'Eure-et-Loir pour servir de noyau et d'organe mobilisateur au régiment subdivisionnaire (5e RIMa) appelé à être mobilisé en DOT. Cette compagnie sera dissoute en septembre 1966, ses missions étant transférées à un simple centre mobilisateur.

Enfin, le 5e RIAOM (de deuxième formation) est créé le 23 novembre 1969 à Djibouti par changement d'appellation du 57e RIAOM, lui-même issu du 6e GSM (groupement semi-motorisé). La DM de création prescrit que le régiment est l'héritier officiel du 5e RIC mais aussi du Bataillon somali.

II - Filiation du Bataillon somali

Sous cette appellation, il faut comprendre les formations somalies qui se sont succédées sous des noms divers.

En effet, c'est en mai 1916 qu'est créé à Madagascar, le 1er BTS (Bataillon de tirailleurs somalis) avec le 6e BTM (Bataillon de tirailleurs malgaches) qui avait été mis sur pied quelques mois plus tôt et composé, malgré son nom, de Somalis. Ce 1er BTS part pour le front en France où il combattra à côté du RICM auquel il est rattaché ; en 1919, réduit à une compagnie, il regagne Madagascar et ce n'est qu'en 1935 que cette unité arrive à Djibouti où elle est rattachée au RTS de la Côte française des Somalis. En 1942, cette compagnie sert de noyau à un Bataillon somali qui se dédouble, en 1944, en un Bataillon somali qui reste à Djibouti et un Bataillon somali de marche qui combat au sein du Régiment AEF-Somali. En 1946, il rentre à Djibouti et devient Compagnie somalie.

Celle-ci disparaît en 1958, pour devenir la 1ère Compagnie autonome d'infanterie de marine, puis en 1959, la 3e Compagnie du 12e BIMA. Elle sera définitivement dissoute le 30 septembre 1961.

III - Le drapeau du 5e RIAOM

Du fait de son double héritage, le drapeau du régiment porte les inscriptions qui figuraient précédemment sur celui du 5e RIC :

BOMARSUND 1854, PEI-HO 1860, PUEBLA 1963, SONTAY 1883, LORRAINE 1914, CHAMPAGNE 1915, LA SOMME 1916, PICARDIE 1918, INDOCHINE 1945-1946-1953-1954

Les quatre premières ont été transmises par le 1er RIMa à la création du 5e RIMa.

A ces inscriptions viennent s'ajouter celles méritées par le 1er BTS durant la guerre 1914-1918 :

VERDUN-DOUAUMONT 1916, LA MALMAISON 1917, L' AISNE 1917-1918, LA MARNE 1918, NOYON 1918

Le drapeau porte les décorations suivantes :

- une Croix de guerre 1914-1918 avec trois palmes et sur le ruban une barrette émaillée blanche portant la mention « 5e RIC »,

- une deuxième Croix de guerre 1914-1918 avec deux palmes, une étoile de vermeil et la barrette portant la mention « Bataillon somali »,

- la Croix de guerre 1939-1945 avec une palme gagnée par le Bataillon somali,

- la Croix de guerre TOE avec une palme gagnée par le BM du 5e RIC en Indochine,

- la croix de chevalier du Million d'éléphants et du Parasol blanc,

- la médaille de bronze « Règne Laos ».

A sa hampe est accrochée la fourragère Croix de guerre 1914-1918 méritée aussi bien par le 5e RIC que par le 1er RTS.

IV - Les insignes

Le 5e RIC n'a pas eu d'insigne à notre connaissance.

Type I : 5e BPIC (Indochine 1945-1946)



Description : ancre chargée d'un parachute, les deux d'or, le second à fond d'émail bleu turquoise entre les suspentes et surchargé d'une main tenant un poignard, le tout d'or soutenus du numéro 5 rouge, le bras de l'ancre supportant une banderole d'or portant gravée en creux la devise du corps.

Symbolisme : l'ancre indique l'appartenance aux troupes coloniales, le parachute le caractère aéroporté du bataillon, la devise et la main armée du poignard rappellent l'insigne du commando Ponchardier, bien que dans ce dernier la main soit ouverte et posée en fasce sur un poignard bas posé en pal. Cet insigne sera conservé au numéro près par le 2e BCCP.

Insigne homologué H.505 en 1947, fabriqué par Arthus-Bertrand.

Type II : BM du 5e RIC (Indochine 1955-1958)



Description : écu français ancien très allongé d'émail noir à l'ancre d'or autour de laquelle s'enroule un dragon annamite vert crachant des flammes rouges, la tige de l'ancre chargée d'un minaret blanc, en chef sigle « 5e RIC » en caractères rouges brochant sur l'ensemble et, en pointe, les lettres B et M d'or, le reste du même.

Symbolisme : le dragon symbolise l'Indochine où le bataillon est au combat, le minaret évoque l'AOF d'où il est issu, l'ancre dont la présence va de soi et le fond noir (couleur de la cravate) rappellent les troupes coloniales.

Insigne homologué G.1122 en 1954, fabriqué par Arthus-Bertrand.

Type III : **5e RIAOM** (première formation à Kali, au Soudan 1958-1962)



Description : écu français ancien très allongé d'émail outremer à l'ancre d'or chargée d'une aigle noire fonçant sur sa proie et surmontée en chef du sigle du corps en caractères rouges.

Symbolisme : le fond de l'écu par sa couleur et par l'ancre rappelle les troupes de marine, les raisons du choix de l'aigle noire n'ont pu être élucidées, nous espérons qu'un collectionneur averti viendra combler cette lacune.

Insigne homologué G.1637 en 1959, fabriqué par Drago.

Type IV : **1ère Cie du 5e RIMa** (Chartres 1963-1966)



Description : écu français ancien allongé d'émail noir à l'ancre d'or chargée d'une cathédrale d'argent, la tige de l'ancre coupée au-dessous de la cathédrale pour laisser apparaître le sigle du corps en caractères d'or, le reste du même.

Symbolisme : comme dans le type III, le champ de l'écu et l'ancre symbolisent les troupes de marine, tandis que la cathédrale de Chartres évoque la garnison.

Insigne homologué G.1988 en 1964, fabriqué par Drago.

Type V : **5e RIAOM** (deuxième formation à Djibouti 1970)



Description : globe terrestre bleu roi avec continents écarlates chargé du numéro 5 d'or, accompagné en pointe d'un poignard afar et d'un poignard issa croisés en sautoir, le tout supporté par une ancre du même portant gravé en creux sur le diamant la devise « Fier et fort ».

Symbolisme : le globe terrestre montre les trois continents où le régiment a tenu garnison et combattu comme en témoignent les inscriptions du drapeau), les deux poignards croisés symbolisent les deux ethnies qui vivent sur le territoire et qui ont servi au sein du Bataillon somali au cours des deux guerres mondiales. Les couleurs du fond et l'ancre rappellent les troupes de marine, quant à la devise, c'est celle du 57e RIAOM qui a été conservée.

Insigne créé par le colonel Hogard, chef de corps ; il a été homologué G2249, le 12 juin 1970. Fabriqué par Drago avec une première commande de 6.000 exemplaires plus 3.000 modèles de boutonnière.

C. E. Charles LETRAIT (†)

⁽¹⁾ Les troupes coloniales ont toujours cherché à se rattacher aux vieux régiments des colonies de l'Ancien régime qui relevaient de la Marine. Le 5e s'est trouvé un ancêtre dans le régiment créé en 1669 (le cinquième dans l'ordre chronologique) sous le nom d'Amiral-de-France. Cette filiation lointaine n'a jamais été entérinée officiellement, d'ailleurs le régiment en question appelé « Vermandois » dès 1670, est devenu le 1er janvier 1791, le 61e RI, alors que depuis longtemps il avait cessé d'appartenir à l'infanterie des colonies.